



CHEZ NOUS À SAINT-MESMIN



Bulletin d'information N° 43 3ème trimestre 2018 (Dépôt légal N° 24342/07)

Le Maire Guy BOUCHAUD mairie.saintmesmin@orange.fr

Secrétaire de mairie Mme Christelle PROVOST secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr

Gîtes : gites.mairiesaintmesmin@orange.fr

Tél : 05 53 52 78 02 Site : www.saint-mesmin.fr

Mairie ouverte les mardis et jeudis de 9 h à 12 h30 et de 13 h à 16 h

Tél : 05 53 52 71 02 Fax : 05 53 52 79 77

SOMMAIRE

Page 1 : Couverture.

Page 2 : Sommaire –Nos joies - Nos peines- Site Internet.

Page 3: Le petit mot du Maire.

Page 4: Informations : Les gorges de l'Auvézère – Trous dans la chaussées.

Page 5: Informations : Elagage – Nos déchets.

Page 6 : Notre petit jeu – Les manifestations à venir – Le Club du Temps Libre.

Page 7 : Associations : Dressage des chiens – Marchés de nuit.

Page 8 : Associations : Route des Arts – Soirée musicale – Journée détente – Concours de cavage.

Page 9 : Associations : Concours de pétanque – Sortie des bénévoles – Pèlerinage aux Ages.

Page 10 : Armée de terre recrute - Rappel Noël des Enfants et repas des Aînés.

Page 11 : L'Ambroisie.

Page 12 : Compte rendu du Conseil Municipal du 3 juillet 2018.

Page 13 : Compte rendu du Conseil Municipal du 26 juillet 2018.

Page 14 : Démarches administratives

Page 15 : Adresses utiles.

Page 16 : Le trimestre en photos.

NOS JOIES

Le 1er septembre 5 nouveaux habitants Mr et Mme CAMERON et leurs 3 enfants, de 5, 4 et 2 ans Reuben, Rhys et River sont venus s'installer chez nous. Cette famille a acheté la maison qui était occupée par Mr et Mme Lucassen à Lavaurie. Ces derniers vont eux mêmes habiter maintenant à Las Peycharias.

Depuis le 1er août, Mme MAGOT Françoise de Veau le Coteau a fait de Saint Mesmin sa résidence principale.

Nous souhaitons à ces deux familles une bonne intégration parmi nous.

Le 12 et le 18 août deux mariages ont été célébrés sur notre commune. Le 1^{er}Mme Hélène VAN DER GIJP de Fargeas avec Mr François LECLAIR de Juillac et le second, Angélique REYSSET et Ludovic LAVIE habitant avec leurs 3 enfants le Hameau Chez Réparat qui ont régularisé leur union.

Nous leurs souhaitons à tous beaucoup de bonheur et de joies.

Nous avons eus aussi le plaisir d'apprendre la naissance de « Abel » né le 18 juillet dont les parents, Cédric ROUSSET et Virginie ECKMANN habitent le hameau de Charoncle

NOS PEINES

Mme MERILLOU Marie Thérèse née le 30 octobre 1933 à Savignac, est décédée le 30 juin à Brive. Longtemps habitante du hameau de Fargeas elle était venue habiter chez ses enfants à la Béchadie. Ses obsèques ont eu lieu le 4 juillet 2018.

Deus jours plus tard sa belle sœur, Mme MERILLOU Marie née le 09 octobre 1922 à Saint Mesmin est décédée le 2 juillet. Habitante du hameau le Tuquet. elle était depuis quelques temps à la maison de retraite de Pompadour où elle est décédée.

Nous présentons nos sincères condoléances à ces deux familles.



SITE INTERNET

Notre site internet www.saint-mesmin.fr vient encore de s'enrichir d'une nouvelle page. Vous trouverez dans l'onglet « Notre commune » une nouvelle rubrique intitulée « Démarches Administratives » elle vous expliquera la marche à suivre pour diverses demandes, carte d'identité, permis de conduire, où quand et comment s'inscrire sur les listes électorales etc... Dans l'onglet « Documentations » vous trouverez divers arrêtés et de nombreuses fiches conseils notamment, puisque la saison arrive, des règles et conseils sur la cueillette des champignons.



Le petit mot du Maire

Chers Saint-Mesminoises et Saint-Mesminois,

Lorsque vous receviez le dernier bulletin une tempête venait de frapper durement notre commune. A peine une heure après la fin de ces intempéries tous les membres du Conseil Municipal et de nombreux riverains se sont mobilisés et ont travaillé jusqu'à 23h30 pour dégager les principales voies d'accès. J'ai retrouvé la plupart des équipes sur le site du Verger de l'Avenir où nous avons pu faire le point de la situation (car impossible de se joindre au téléphone) et le lendemain nous avons continué à dégager les voies secondaires. En liaison avec ENEDIS l'électricité a été rétablie à peu près partout dès le samedi. Pour le téléphone ce fût un autre problème, il aura fallu attendre plus d'un mois et de nombreuses interventions de toutes parts pour que la majorité des abonnés retrouvent un peu de réseau. Aujourd'hui je sais que ce n'est pas encore satisfaisant mais j'ai le contact permanent avec la Direction d'Orange pour régler les cas isolés. Ce n'est pas simple et je vous demande un peu de patience car nous ne sommes pas les seuls dans ce cas.



Aujourd'hui je tiens à vous remercier pour votre patience, je remercie tous ceux qui n'ont pas hésité à prendre leurs tronçonneuses pour nous aider, je remercie enfin nos employés municipaux et tous les Conseillers qui tous ont été sur le terrain pour que vous puissiez circuler sur les voies principales. Il reste encore des arbres couchés sur les chemins ruraux, la charge de travail des employés municipaux ne permet et ne permettra pas d'y remédier avant quelques semaines. Les touristes et les piétons peuvent passer, c'est le principal, pour les autres utilisateurs et les riverains il faudra soit patienter soit mettre la main à sa tronçonneuse...

Dans le dernier bulletin je vous parlais aussi du problème de la route de l'Etang des Forges. Aujourd'hui des voix s'élèvent contre la fermeture de la route. Je sais que c'est très pénalisant pour les agriculteurs qui ont des locations sur Salagnac mais j'ai été obligé de prendre cet arrêté car la sécurité des passagers est engagée. Cette route ne sera rouverte que lorsque les experts auront décidé de l'avenir de l'Etang et lorsque nous aurons trouvé les financements nécessaires à la réfection de la route. Il faudra donc attendre plusieurs mois. Je sais que cela entraîne une gêne importante pour les autres usagers qui se rendent à Clairvivre mais j'estime que ce n'est pas à nos administrés de payer les travaux de réparation de cette digue de l'ONF sur laquelle passe par notre voie communale.

Au moment où j'écris un autre problème d'affaissement de chaussée est apparu à Chacord. Là-aussi, avant de financer les réparations il est bon de savoir quelle est la cause de cet affaissement, qui en est à l'origine, La SOGEDO, l'entreprise DARLA VOIX ou un phénomène jusque-là inconnu dans le sol? Qui va payer? Là aussi il n'est pas question de faire payer nos administrés sans rechercher les responsabilités.

Je vais conclure sur de bonnes nouvelles malgré tout. Nos marchés de nuit ont été cette année encore une réussite puisqu'ils ont drainé encore plus de visiteurs que les années précédentes. Je remercie les nombreux habitants de la commune qui sont venus et aussi tous ceux qui nous ont aidé à organiser ces manifestations, les bénévoles et tous les Conseillers municipaux et leurs familles. Le Cantou et notre gîte communal ont été eux aussi très sollicités, je remercie Valérie et Christelle pour leur compétence qui fait que nous avons de plus en plus de réservations. Les passerelles sur l'Auvézère seront terminées fin septembre, elles s'intègrent bien dans le paysage et c'est une réussite qui va se compléter par l'aménagement du parcours de kayak et l'installation de l'observatoire de la faune sauvage. Enfin la fibre va arriver à SAINT-MESMIN car les travaux sont commencés depuis le 24 septembre.

Soyez patients et ayez confiance en votre équipe, continuez à croire en l'avenir de notre commune. Je compte sur vous pour notre prochain Loto le 10 novembre, pour la cérémonie du 11 novembre, pour la remise des cadeaux aux enfants le 22 décembre et le traditionnel repas des Aînés le 5 janvier.

Bien sincèrement.

Guy BOUCHAUD

INFORMATIONS

LES GORGES DE L'AUEZERE



Le jeudi 26 juillet, le mardi 14 août et le mardi 4 septembre, Un ballet incessant d'hélicoptères a eu lieu dans le ciel de Saint Mesmin pour transporter le matériel et mettre en place les deux passerelles dans les gorges de l'Auvézère. Une équipe FR3 était sur place le 4 septembre et nous avons pu suivre le soir même à la télévision dans les infos régionales le travail effectué



par le personnel de Sud Ouest Pyrénées formé pour les travaux d'accès difficile. Vous pouvez retrouver cette émission sur youtube en copiant le lien ci-contre : <https://youtu.be/4LxO8KcwkgE> L'émission de FR3 « des racines et des ailes » avec un passage dans les gorges de l'Auvézère devrait être diffusée en novembre. Après la mise en place des refuges dans la montée de Charoncle et l'agrandissement du parking au pont, la 1ère passerelle longue de 22 m est terminée et la seconde qui fera 44 m est en cours de construction. Un cheminement en partant du pont est créé pour la société de pêche afin de pouvoir aleviner sans risque. Les sentiers d'accès aux passerelles sont presque terminés et les autres aménagements prévus (observatoire et parcours nautique) vont débiter. D'un coût total de 500.000 € subventionnés à plus de 70% et entièrement financés par la Communauté de Communes vont permettre de développer le tourisme dans notre secteur.



TROUS DANS LA CHAUSSEE



Après l'excavation dans la chaussée à l'étang des Forges, c'est maintenant à Chacord qu'un énorme trou s'est formé. La circulation n'a pas été fermée à cet endroit mais après un premier rebouchage (plus 5 tonnes de gravillons), le trou s'est de nouveau reformé. Des expertises sont en cours afin de

déterminer la cause de ce phénomène et la responsabilité de chacun. Pour la route de l'étang des Forges, malgré la gêne que procure la fermeture de la route nous attendons les résultats des expertises en cours pour lancer les travaux de remise en état.



INFORMATIONS

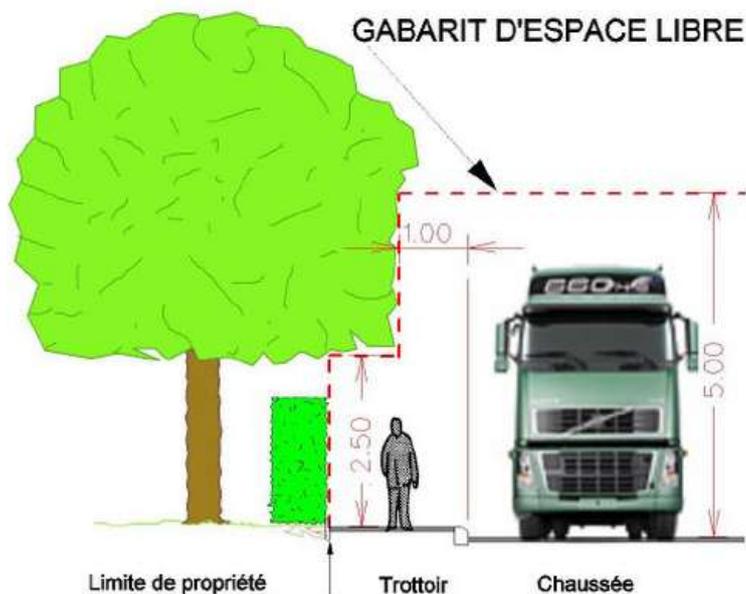
ELAGAGE DES ARBRES

Après la tempête que nous avons subie le 4 juillet dernier, et l'arrivée prochaine de la fibre, il est bon de rappeler quelques règles à respecter.

Le respect des distances pour planter des arbres ou des haies, et par la suite leur entretien régulier, visent à sécuriser les infrastructures et les usagers qui peuvent les emprunter.

La chute d'arbres peut avoir des effets sur le fonctionnement des infrastructures comme une coupure d'électricité, du téléphone ou l'interruption d'une voie de la circulation.

Il est également primordial d'éviter les risques de chutes d'arbres sur les véhicules et personnes empruntant des axes de communication et de ménager une visibilité suffisante pour le réseau routier. Si vous êtes propriétaire de parcelle boisée le long d'une voie départementale, nous vous rappelons ci-dessous la réglementation en vigueur pour les routes départementales et communales



Voilà ce que dit la loi

« Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des routes doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 m, ils doivent être en outre élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone, ces opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ».

Jusqu'à présent la commune prenait en charge ces travaux, ce n'est pas légal, donc il faudra changer nos habitudes.

LES DECHETS



Les obligations réglementaires à l'horizon 2025

Les objectifs et les mesures prévus par la loi de transition énergétique entraînent quatre conséquences concrètes pour chacun d'entre nous

La loi prévoit une division par deux des tonnages enfouis d'ici 2025

Nous retrouvons souvent, sur le terrain municipal, près des conteneurs

enterrés de nombreux objets encombrants. Ils doivent être apportés par vos soins aux déchetteries proches de chez nous. Une surveillance électronique est en place, attention aux contrevenants !

INFORMATIONS

LES DECHETS (suite)

Déchetterie de Payzac ou Hautefort : Ouvertes les jours et heures suivants : mardi, mercredi, jeudi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h00. Pour vos déchets métalliques, carcasses de voitures, machines agricoles, appareils électroménagers ou autres vous pouvez téléphoner à un ferrailleur de votre choix. Seul, le verre, les déchets recyclables placés dans les sacs jaunes et les déchets ménagers dans les sacs noirs sont acceptés dans les conteneurs semi-enterrés.



NOTRE PETIT JEU



Nous continuons de tester vos connaissances sur notre village! Pouvez-vous nous dire, à quel endroit de notre commune se trouve ce drôle de panneau : Annick JACQUET est chargée de recevoir votre réponse. Dans le dernier bulletin, c'est à La Rouye que se trouve ce vieux tronc d'arbre qui a été reconnu par un habitant de Saint-Mesmin. Il a rendu de grand service à son propriétaire durant les années passées en servant de reposoir au pot d'échappement de son tracteur afin de le décalaminer. C'est ce qui a donné à cet arbre cette forme incurvée. Il est toujours là et bien vivant, alors que son voisin est tombé lors de la dernière tempête du 4 juillet 2018. La première

personne qui se manifestera pour cette nouvelle énigme avec la bonne réponse sera récompensée.

LES MANIFESTATIONS OU RENDEZ VOUS A VENIR

20 Octobre : Messe, nous vous informons que, comme l'année précédente une messe sera célébrée le samedi à 17 h dans l'église de Saint Mesmin.

28 octobre La Randovézère organisé chaque année par Pays d'Auvézère. La randonnée est prévu au départ de Génis, avec repas sous le préau au « Jardin de l'Avenir » à saint Mesmin.

10 novembre Loto Comme chaque année un super loto gastronomique sera organisé par AIS dans le Cantou. Nombreux lots de valeur, séjours gastronomique, quart de cochon etc..

11 novembre : Cérémonie commémorative.

22 décembre Noel des Enfants de Saint Mesmin.

5 Janvier à 12 h Le Repas des Aînés dans la salle du Cantou.

13 Janvier AÏGA trail Départ de Cubjac à destination de Saint-Mesmin.

16 février Trail : Organisé par Gorges Auvézère Sensations à 19 h trail de 15 kms en nocturne dans les Gorges de l'Auvézère. Départ du bourg

17 février Trail : Organisé par Gorges Auvézère Sensations à partir de 9 h trail des Gorges de l'Auvézère avec des circuits de 10, 18 ou 28 kms avec traversée de l'Auvézère avant l'arrivée. Départ du terrain municipal.

Le CLUB du TEMPS LIBRE

Le Club du temps libre a repris ses activités depuis le 6 septembre. **Accessible à tous sans aucune cotisation**, le club est ouvert tous les jeudis de 14 à 17 h. Vous pourrez jouer à la belotte, au scrabble, au rumericub ou simplement venir passer un moment agréable pour discuter. Vous y trouverez de nombreux livres à lire sur place ou à emporter chez vous. Souvent les habitués apportent un gâteau qu'ils ont confectionné et qui est partagé entre toutes les personnes



ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

DRESSAGE DE CHIENS



7 et 8 JUILLET : Pendant deux jours sur le terrain d'entraînement de Charoncle, le Concours de Ring (travail du chien) a été organisé par l'association canine de Saint-Mesmin (ROC) . Ce concours comptant pour la qualification au championnat de France a réuni de nombreux dresseurs venus des quatre coins de la France.

MARCHES DE NUIT



Le 18 JUILLET le 1^{er} marché de nuit de la saison a été animé par RICK, La clef du Bonheur. L'orage, arrivé juste avant l'ouverture des festivités n'a pas empêché plus de 400 personnes à participer à cette manifestation qui s'est terminée par des chants Basques interprétés par une partie de l'équipe venus travailler dans nos gorges.

Le 8 AOÛT, le 2^{ème} marché de nuit animé par LS4H (Concert Pop Rock) cette fois, par un temps superbe a battu tous les records de fréquentation depuis la création des marchés de nuit à Saint Mesmin avec plus de 1000 personnes. La place sous les platanes étant saturée nous avons rajouté de nombreuses tables dans la cour du « Cantou ».



Le 22 AOÛT, le 3^{ème} et dernier marché de nuit de la saison a été animé par le DJ XR7.

Comme pour le précédent, plus de 1000 personnes sont venues nous rejoindre pour passer une merveilleuse soirée à Saint-Mesmin.

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

ROUTE DES METIERS D'ARTS



21 et 22 JUILLET : de 10 à 19 h, la route des métiers d'arts, Vari'Art, a organisé les journées portes ouvertes. Pour St.Mesmin il fallait se rendre chez nos artistes locaux, Inez WISSE à Linard, et chez Truus van DALSEM aux Pagnons où nous avons pu admirer de superbes céramiques.



SOIREE MUSICALE



Le 24 JUILLET dans le bourg a eu lieu un concert musical offert gratuitement par le groupe « Le Tutti » composé de 25 musiciens venant de la région d'Annecy, et présidé par Danielle de LA HERONNIERE réunis par le plaisir de jouer ensemble et pour nous réjouir. Avec un répertoire de musique traditionnelle à danser ou à écouter, et de vieilles chansons françaises. Les 150 personnes venues ont pu voyager des Alpes au Canada, de l'Argentine à l'Afrique et aux Balkans, sans oublier le Limousin bien sûr !...Une buvette, des frites et des grillades sous les platanes ont complété cette soirée

conviviale très réussie qui comme les marchés de nuit sera reconduite l'année prochaine.

JOURNEES DETENTE

3 et 4 AOÛT : JOURNEES DETENTE par Auvézère Animation. Avec le traditionnel concours de pêche sur l'étang de Serge LAFAURIE à la Rouye. Commencées le vendredi 3 août dans la soirée avec un apéro-concert. Les festivités ont continué le lendemain matin avec une randonnée dans le secteur de la Rouye et dans l'après midi, par le concours de pêche. En soirée, un repas dansant a clôturé les festivités.



CONCOURS DE CAVAGE



Le 12 AOÛT organiser par ROC (Ring Obéissance Canine) sur le terrain municipal a eu lieu une démonstration de cavage (recherche de truffes) qui a réuni de nombreux chiens de toutes races. Venu des quatre coins de la France, 56 concurrents dans plusieurs catégories de chiens étaient représentés. Comme l'année précédente, nous avons eu le plaisir de voir attribuer la meilleure note dans sa catégorie à HERCULE, Berger Australien appartenant à Thierry et Nathalie LAURENT du Frugier.

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

CONCOURS DE PETANQUE



Vendredi 31 août, l'association ROC (Ring Obéissance Canine) a organisé un concours de pétanque en nocturne sur le terrain municipal. 20 équipes dont de nombreux bénévoles d'AIS ont participé à cette soirée. 2 jambons et de nombreux lots étaient à gagner.

SORTIE DES BENEVOLES



Le 1^{er} septembre, après avoir offert l'inscription au concours de pétanque du vendredi soir à tous les bénévoles qui nous avaient aidé pendant nos manifestations de l'été, AIS à organisé, le samedi, un bon repas pris en commun sous le préau municipal suivi vers 15 h d'une initiation au golf sur le domaine d'ESSENDIERAS.



PELERINAGE

TEXTE ET PHOTO MICHEL PITOUT

Dimanche 2 septembre, c'était le pèlerinage annuel à Notre-Dame-de-Partout, au Puy des Ages. Cette cérémonie marquait les 60 ans de la construction de la chapelle.

Le Puy des Ages est à cheval sur les communes de Saint-Cyr-les-Champagnes et de Saint-Mesmin. C'est une arête rocheuse de 1,5 km qui culmine à 410 mètres d'altitude, le regard va jusqu'au tracé de l'Auvézère. C'est un haut lieu de méditation, pour les personnes amoureuses de la nature, offrant un paysage composé de landes à bruyères.

C'est sur ce site qu'a été construite, en 1958, la chapelle Notre-Dame-de-Partout à l'initiative de l'abbé Jean Gallice, curé de Payzac, et des jeunes du foyer Saint-Joseph, après un incendie de la lande en 1956. La chapelle est dédiée à Marie pour marquer le 100^e anniversaire des apparitions de la Vierge à Bernadette, à Lourdes, le 11 février 1858.

Dimanche, la messe a été dite par le père Antoine Althiéri, suivie d'un cortège sur le chemin de croix en pèlerinage à travers la bruyère jusqu'à la grotte nichée au cœur de la colline, pour une prière devant la statue de la Vierge. Pour clôturer cette cérémonie Guy BOUCHAUD, notre Maire a participé à la plantation d'un chêne américain en mémoire de l'abbé Gallice.





Pour assurer la protection des populations et du territoire, l'armée de Terre est engagée dans différentes opérations en France comme à l'étranger pour y maintenir la paix. Afin de poursuivre ses missions (protéger, gagner, stabiliser, normaliser, aider), l'armée de Terre doit recruter 13 000 soldats en 2018. Un métier d'exception, 100 façons de l'exercer.

CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES (CIRFA)
6 rue du 34^{ème} d'artillerie
24000 PÉRIGUEUX
Tel : 05 53 02 82 79
Site Internet : SENGAGER.FR

2018, L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE ET FORME

Soldat : 1 métier, 100 spécialités, 13 000 postes à pourvoir en 2018

ÊTRE SOLDAT AUJOURD'HUI

Soldat est un métier hors du commun. Il est, au sens propre, « extraordinaire ». Le quotidien du soldat en exercice peut se dérouler en opération intérieure (OPINT) ou en opération extérieure (OPEX). Un métier ouvert à tous mais réservé aux meilleurs. Exercer le métier de soldat, c'est avoir la possibilité au quotidien de servir son pays, d'être le moteur de la paix ou encore de faire avancer la liberté.

Des valeurs uniques que le soldat incarne en mission et au-delà, tout au long de sa vie professionnelle, même dans le civil.

SOLDAT : 100 SPÉCIALITÉS

Pour l'année 2018, l'armée de terre recrute et forme 13 000 soldats (militaires du rang, sous-officiers...) dans près de 100 spécialités. Parmi elles, on retrouve des pilotes de chars, des combattants mais aussi des spécialités plus inattendues :

- Cuisinier, serveur,
- Technicien informatique, en cyber-protection,
- Mécanicien, électricien, aéro-technicien,
- Logisticien, conducteur de véhicule PL, SPL,
- Maîtres de chiens, magasiniers,
- Transmetteurs, brancardiers secouristes etc.

UN EMPLOYEUR DE RÉFÉRENCE

UNE GRANDE VARIÉTÉ DE CONTRATS

L'armée de terre propose des contrats de durée variable (1, 2, 3, 5, 8, 10 ans...) ce qui permet de répondre aux aspirations et aux contraintes de chacun.

FORMATION ET MÉRITE

L'armée de terre forme ses soldats aussi bien en formation initiale qu'en formation continue. Elle leur apprend un métier et les fait progresser tout au long de leur engagement, sur un principe fondateur : le mérite. Au sein de l'armée de terre, l'escalier social fonctionne parfaitement et permet réellement d'évoluer dans la hiérarchie.

RECONVERSION

L'armée de terre accompagne ses soldats jusqu'à la reconversion. De nombreuses certifications professionnelles civiles y sont accessibles.

Les anciens militaires sont particulièrement recherchés dans le monde professionnel civil pour la qualité de leur savoir-faire et de leur savoir-être.

COMMENT POSTULER ?

S'inscrire et participer à une information collective au CIRFA

De 17,5 ans à moins de 32 ans, de sans diplôme à Bac + 5, tous les profils peuvent se présenter au centre de recrutement ou sur le site Internet SENGAGER.FR.

Le parcours du recrutement est complet (visite médicale, tests psychotechniques, tests sportifs, entraînement de motivation).

UN MÉTIER HORS DU COMMUN, UN AVENIR À PORTÉE DE MAIN

17 novembre de 10 h à 16 h

Bourse aux jouets, vêtements d'enfants et décorations de Noël dans le Cantou.

Ouvert à tous, emplacement gratuit,

Pour plus de renseignements appeler Dolly au 06 66 23 18 27

NOËL DES ENFANTS

le 22 décembre à 16 h

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal ont le plaisir d'inviter, parents et enfants dans le Cantou pour la distribution de cadeaux aux enfants de la commune ayant 11 ans ou moins.

Le goûter sera offert à tous.

- : - : - : - : - : - : -

REPAS DES AÎNES

Le 05 janvier 2019 à 12 h dans le Cantou



Gratuit pour les habitants de Saint Mesmin âgés de 65 ans et plus et pour les enfants de moins de 11 ans.

Une participation de 20 € sera demandée aux autres personnes.



L'AMBROISIE

L'ambrosie à feuilles d'armoise est actuellement en fleurs. Son pollen est hautement allergisant pour l'homme. Le pic des émissions du pollen d'ambrosie correspond à la mi-Septembre. Il est donc important de suivre les recommandations suivantes : **Quelques gestes permettent de limiter les risques d'exposition (grand public) :**

- Aérer son logement tôt le matin ou en soirée, fermer les fenêtres le reste de la journée.
- Éviter les promenades extérieures par temps sec et ensoleillé, surtout en milieu ou fin de journée.
- Porter des lunettes de soleil afin de protéger ses yeux des pollens.
- En voiture, rouler vitres fermées, notamment à la campagne.
- Éviter de mettre le linge à sécher dehors.
- Laver ses cheveux avant de se coucher pour éviter de transférer sur l'oreiller des pollens accumulés pendant la journée.

Ne la confondez pas !

▶ Armoise commune



⇒ face inférieure grise-argentée et odeur marquée quand on la froisse

▶ Armoise annuelle



⇒ feuille finement découpée et odeur forte quand on la froisse

▶ Ambrosie à feuilles d'armoise



⇒ feuille découpée, verte des deux côtés et sans odeur

Que faire ?

La plante doit être éliminée

- Par arrachage de préférence avant floraison et avant la germination (avec port de gants)
- Par un feutrage de préférence avant floraison
- En empêchant ses racines par technique de végétalisation

Signalez-la

Sur la plateforme de signalement ambrosie :

- www.signalement-ambrosie.fr
- L'application mobile **Signalement ambrosie**
- Email : contact@signalement-ambrosie.fr
- Téléphone : 0 972 376 888

Informez-vous

Tout sur l'ambrosie : www.ambrosie.info

Actualités sur l'ambrosie : www.ambrosie-blog.org

Le risque allergique aux pollens partout en France : www.pollens.fr

Contact : observatoire.ambrosie@fredon-france.org
Tel : +33 (0)7 68 999 250 ou +33 (0)1 83 83 71 75



Ambrosie
attention
Allergies !

AMBROSIE À FEUILLES D'ARMOISE

**Tous concernés
Chacun doit agir!**

Détruisez l'ambrosie avant qu'elle ne soit en fleurs

POURQUOI ?

L'Ambrosie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc.

Une nuisance pour la santé

Les pollens d'ambrosie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

- Rhinites
- Conjonctivites
- Trachéite / toux
- Urticaire
- Eczéma
- et de l'asthme



Une menace pour l'agriculture

La présence d'ambrosies dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement
- Semences non conformes
- Charges supplémentaires de traitement du sol
- Problématique à gérer sur le long terme car importante production de graines
- Conflits de voisinage





Ses fleurs sont vert pâle à jaune et se dressent en épis

Ses épis sont dressés allongés en longueur souvent velus et ramifiés

Ses feuilles sont vertes des deux côtés, minces, très découpées

Sa hauteur varie de 0,2 m à 2,00 m

Ambrosie à feuilles d'armoise
Ambrosia artemisiifolia L.

Sachez la reconnaître

RECONNAITRE SES DIFFÉRENTS STADES



Stade plantule
AVRIL-MAI



Stade végétatif
JUN-JUILLET



Stade floraison
AOÛT-OCTOBRE

Nombre de Conseillers : en exercice / 10 présents / 09 / votants / 10 /

L'an deux mil dix huit, le 03 juillet, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 24 juin 2018, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

PRESENTS : Annick JACQUET, DEVAUD Yvette, COMBY Sandra, MM. BOUCHAUD Guy, HAYE Guy, GERAUD Pascal, DURAND Jean Pierre. LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric

Absents : Olivier ROCHE excusé qui a donné son pouvoir à Guy BOUCHAUD **SECRETARE :** Sandra COMBY.

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil présents et les remercie pour leur présence à cette réunion

2/Approbation du rapport sur la qualité de l'eau.

Le Maire présente le rapport sur la qualité de l'eau qui fait apparaître de très bons résultats.

Ce rapport est accepté à l'unanimité.

3/Convention adhésion au SDE 24.

Le Maire explique qu'une convention d'adhésion au Syndicat d'Energies 24 est annuellement renouvelée. Il demande l'autorisation de signer cette convention actualisée. Les membres du Conseil autorisent à l'unanimité le Maire à signer cette convention.

4 /Projet pour la maison de l'instituteur.

Le Maire annonce que le locataire actuel de la maison de l'instituteur propose d'acheter cette maison pour un prix de 45 000 €. Les membres du Conseil se prononcent à l'unanimité pour ne pas vendre cette maison. Ils demandent au Maire d'étudier plutôt la possibilité de transformer cette maison en chambres de façon à augmenter la capacité du Cantou.

Le Maire profite de ce moment pour annoncer qu'il convenait dès la fin de l'année de se positionner pour l'après 2020 (futurs élections) afin de déterminer les futures priorités et de commencer à rechercher les subventions éventuelles. Pour la commune le Maire et l'ensemble des Conseillers estiment que l'aide à la personne, le maintien à domicile, la rénovation de l'habitat et la poursuite du programme d'hébergement touristique sont des pistes à explorer.

5/Changement du tracteur.

Le Maire rappelle que le tracteur Mac Cormick commence à donner des signes de fatigue et à présenter un danger pour la sécurité de l'employé. Il ajoute que suite à la demande du Conseil il a fait réaliser 3 devis pour le remplacement de ce tracteur. Il présente ces 3 devis. Le Conseil se prononce à l'unanimité pour l'achat d'un tracteur neuf. C'est la société PORCHER SA qui remporte le marché pour un prix total de 34 000 HT avec reprise de l'ancien tracteur.

Cet achat sera réalisé en fin d'année après essai de l'engin par Eric l'employé municipal.

DIVERS

Les Conseillers font le compte rendu des différentes réunions auxquelles ils ont assisté.

Ils s'organisent aussi pour la mise en place des affiches indiquant les différentes activités estivales ainsi que pour la préparation du concert musical du 24 juillet.

Les Conseillers arrêtent la date du 1^{er} septembre pour la journée des bénévoles, celle-ci se déroulera sur le domaine d'Essendiéras, un pique-nique au bord des étangs vers 12h30 sera suivi à 16h00 d'une séance d'initiation au Golf .

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie encore les Conseillers et leur donne rendez vous pour le 18 juillet date du 1^{er} marché de nuit.

Guy HAYE et Fred LEYMARIE offrent la traditionnelle coupe de Champagne à l'occasion de leur anniversaire. La réunion s'est terminée à 23H15.

EXTRAT du COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 juillet 2018

Nombre de Conseillers : en exercice /_10_/ présents /_08_/ votants /10/

L'an deux mil dix-huit, le 26 juillet le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 24 juillet, s'est réuni, en session extraordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD.

PRESENTS : Mmes Sandra COMBY, Annick JACQUET, Yvette DEVAUD, MM. Guy BOUCHAUD, Guy HAYE, Pascal GERAUD, Bernard LABORIE, Frédéric LEYMARIE,

Absents : Jean-Pierre DURAND, excusé, a donné pouvoir à Sandra COMBY, Olivier ROCHE, excusé, a donné pouvoir à Guy BOUCHAUD **SECRETARE :** Sandra COMBY

Le Maire souhaite la bienvenue à tous et les remercie pour leur présence pour cette réunion extraordinaire.

1/ Délibération sur la modification des statuts du syndicat des transports scolaires.

Le Maire explique que pour des raisons administratives le Syndicat des Transports Scolaires a dû modifier ces statuts. Il présente les nouveaux statuts à l'Assemblée qui les accepte à l'unanimité.

Divers.

Avant de se quitter les membres du conseil ont abordé les manifestations en cours et les relations entre les différentes associations et la commune.

Tous ont convenu qu'il n'y avait aucune association privilégiée par rapport aux autres.

Pour couper court à certaines rumeurs, ils ont rappelé que AIS était une association dépendante de la mairie (comité des fêtes) qui a pour but d'organiser des manifestations dont les bénéfices sont entièrement destinés à promouvoir des actions sociales au profit de la commune, que cette association était composée réglementairement d'un Président Guy HAYE, d'un trésorier Guy BOUCHAUD, d'un commissaire aux comptes Robert BOSSELUT qui a été remplacé par Robert GAUTIER. Ils ont souligné que cette association avait financé une partie de l'achat de la camionnette frigorifique et que celle-ci ne devait pas être louée ni prêtée tant qu'une délibération dans ce sens ne serait pas prise.

De même les membres du Conseil ont souligné que les chapiteaux avaient été vendus par la commune et qu'il reste un ancien chapiteau en copropriété avec l'ACCA. Malgré son agrément qui ne sera pas renouvelé en septembre ce chapiteau est en mauvais état et les Conseillers rappellent que pour cette raison son utilisation est strictement limitée aux copropriétaires.

Concernant le local prêté à l'ACCA et la chambre froide, tous les Conseillers sont d'accord pour que ces installations, outre la chasse puissent être utilisées uniquement pour des activités organisées par AIS au profit de la commune. La chambre froide peut être prêtée aux habitants de la commune en cas d'évènement le justifiant (abattage d'un animal blessé en particulier) mais en aucun cas pour des activités commerciales.

Quant à l'utilisation de l'extension du hangar communal et des toilettes le Maire rappelle que toutes les associations communales agréées et enregistrées ont la possibilité d'utiliser cette extension sous la responsabilité du Maire ou de l'un des Conseillers Municipaux qui doit être présent et participer à l'organisation de cette manifestation. Cette utilisation se fera aussi en liaison avec l'employé municipal en vue de préserver ou de déplacer les matériels stockés sous ces bâtiments.

Lorsque l'intérêt communal est pris en compte le Maire (qui en assumera la responsabilité) n'est pas opposé à ce que des dérogations à ces directives puissent être accordées mais les Conseillers devront être consultés et une majorité se dégager pour accorder ou refuser ces dérogations. Il ajoute qu'il a toujours veillé à ce qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêt et qu'il continuera à y veiller malgré certaines sollicitations.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est terminée à 20h15.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Conformément aux directives nationales, certaines démarches administratives ne sont plus réalisées dans notre Mairie :

Pour la carte d'identité et le passeport, la pré-demande doit être réalisée sur Internet, puis il faudra prendre rendez-vous à la Mairie d'Excideuil (ou dans l'une des Mairies habilitées de la Dordogne) pour finaliser le dossier.

La présence du mineur, quel que soit son âge, est obligatoire lors du dépôt du dossier.

Pour le certificat d'immatriculation et le permis de conduire, la demande se fait exclusivement sur internet.

Etape 1

Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.f

Je vais sur le site de l'ANTS

Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants France Connect

Carte d'Identité :

Je fais ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en Mairie.

J'identifie une Mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé (Excideuil).

Je dépose mon dossier complet au guichet de la Mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre à récupérer à la Mairie.



Permis de Conduire :

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande en ligne.

En cas de vol, je déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je déclare en ligne :

Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à non domicile.



Certificat d'immatriculation :

Je peux faire une demande en ligne pour : Dupliquata changement d'adresse de titulaire - cession de véhicule - autre motif.

Je fais ma demande en ligne : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le n° d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.

Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile : (<https://immatriculation.gouv.fr> rubrique services



Les numéros d'urgences

Conseils pour les URGENCES :

La nuit et le week-end, le soir à partir de 20 h, le samedi après midi, le dimanche, les jours fériés.

J'ai un problème de santé qui ne peut attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux :

JE NE ME DEPLACE PAS AUX URGENCES, J'APPELLE LE 15 ou le 112 avec un portable

Pompier 18	Centre Antipoison 05 56 96 40 80
Police Gendarmerie 17	Centre d'aide victimes d'agression 05 56 87 77
GDF (sécuritéDép.) 0 810 433 024	EDF (Sécurité Dép.) 0 810 333 294
Météo France 08 92 68 02 + n° Dpt.	Tabac Info Service 08 25 30 93 10
Drogues Info Service 08 00 23 13 13	Ecoute Alcool 08 11 91 30 30
Suicide Ecoute 01 45 39 40 00	Croix Rouge Ecoute 08 00 85 88 58
SOS Viols Femmes Info 08 00 05 95 95	Renseignements Administratif 39 39
Perte d'un Mobile 0 800 291 000	Perte Cartes de Crédit 0 892 705 705

Gendarmerie 17

Saint Martial d'Albarède 05 53 55 38 90 ouvert le mercredi de 14 à 18 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h

Savignac les Eglises 05 53 05 52 85 ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h

Le Maire Guy BOUCHAUD : 06 13 83 06 96

Les Adjoints : Guy HAYE 06 72 12 87 97 - Sandra COMBY 06 81 15 77 82

Communauté de Commune Isle Loue Avezere 05 53 62 46 58

MEDECINS DE GARDE : SUR UN TEL FIXE FAIRE LE 15 OU 112 A PARTIR D'UN MOBILE

Payzac : Dr Dal Col 05 53 52 73 44

Lanouaille : Groupe Médical 05 53 52 60 66

Genis : Dr Agnoly 05 53 52 49 65

Excideuil : Dr De Beaulieu 05 53 62 40 03 - Dr De Burosse 05 53 62 57 57 -

INFIRMIERES

Payzac : Baylet Sylvie 05 53 52 78 13 - Dureisseix Chantal 05 53 52 71 10

Lanouaille : Boudie Maryse 05 53 52 66 80

Sainte Trie : Mantoan Christine 05 53 51 50 65 - Bousquet Emilie 05 53 51 50 65

Excideuil : Massias et Orłowski 05 53 62 40 60 - Bercouzareau Damien 05 53 62 43 82

PHARMACIES DE GARDE ; WWW.PHARMACIE-ACQUITAINE.ORG

Payzac : Pharmacie Ré 05 53 52 70 19

Lanouaille : Châtenet 05 53 52 63 22

Génis : Péré 05 53 52 48 03

Excideuil : Dufraise 05 53 62 21 80 - Séréna 05 53 62 40 09

CENTRES HOSPITALIERS

Excideuil : Hôpital locale 05 53 62 25 00

Saint Yrieix La Perche : Centre Hospitalier 05 55 75 75 75

Périgueux : CHU 05 53 45 25 25 - Clin. Francheville 05 53 02 11 11 - Clin. Du Parc 05 53 02 16 16

Limoges : CHU 05 55 05 55 55

RADIOLOGIE

Thiviers : 05 53 55 27 50

CARDIOLOGUES

Saint Yrieix La Perche : Dr Darry et Dr Rouffaud 05 55 75 96 00 - Dr Delotte 05 55 75 13 84

KINESITHERAPEUTES

Lanouaille : Lamonerie 05 53 52 85 79 - Lavaud 05 53 52 85 79

Excideuil : Terrioux 05 53 62 06 51 - Souchet 05 53 62 42 61

DENTISTES

Excideuil : Dr Gaillard 05 53 62 40 80 - Dr Sanchez 05 53 62 44 83

OPHTALOMOLOGISTES

Pompadour : Dr Chevrier 05 55 98 50 10

AMBULANCES, VSL

Lanouaille : Ambulance Maillet 05 53 52 32 28

Excideuil : Sarl Maillet 05 53 62 42 85

Cherveix Cubas : Strasser G. 05 53 50 42 64

Objat : Clinique Vétérinaire 24/24 tel : 05 55 25 83 59

SERVICE RELIGIEUX Père Antoine ALTIERI Paroisse de Payzac tel : 06 82 33 95 12

Les événements du trimestre en photos

